

Le 21 octobre 2025

Aider les aidants : L'appel à projets pour la résidence médico-sociale landaise de vacances et de répit partagés est lancé

Le Conseil départemental des Landes et l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine lancent un appel à projets conjoint pour la construction et l'exploitation d'un établissement expérimental de vacances et de répit partagés pour aidants et aidés. Un pas de plus vers la concrétisation d'une structure hybride d'un nouveau genre entre accueil temporaire médico-social et soignant, tourisme et hôtellerie, au service prioritairement du répit de la personne aidante.

Avec l'objectif affirmé de **renforcer et diversifier les solutions d'accompagnement et de répit** des proches aidants, l'appel à projets donne corps à l'ambition landaise d'offrir à 90 aidants et 60 aidés un cadre idéal pour partager des vacances et des loisirs dans **un lieu adapté et résolument innovant**.

Le projet : la réalisation d'un établissement sous statut médico-social, mais aux allures de résidence touristique et de haute qualité hôtelière, pour des durées moyennes de séjours estimées entre 1 à 3 semaines. Environ 1 250 personnes aidées et 1 400 proches pourraient en bénéficier chaque année.

Une offre de service mixte, touristique et médico-sociale

Ouvert 365 jours par an et proposant un accompagnement et des services 24h/24 et 7j/7, cet établissement prendra place à Morcenx-la-Nouvelle, à **proximité de la réserve naturelle nationale d'Arjuzanx**.

Ces séjours de répit partagé assurent une offre de service mixte, touristique et médico-sociale, comprenant à la fois une **prise en charge en matière de soins et d'accompagnement médico-social de la personne aidée**, qu'elle soit âgée ou en situation de handicap, et un **accompagnement de l'aidant**, au sein d'un dispositif adapté et personnalisé.

Contact presse

Solène Méric
Département des Landes
05 58 05 40 01 / 07 64 45 69 06
presse@landes.fr

Une nouvelle politique de santé publique

Avec la volonté de « faire bouger les lignes », cette expérimentation, à l'image du Village Landais Alzheimer - Henri Emmanuelli de Dax, porte **l'ambition d'une nouvelle politique de santé publique, de nouvelles solidarités** que défend ardemment le Département des Landes.

Le projet prend en considération chaque membre du couple aidant-aidé, au regard de sa situation, de ses envies et de ses besoins spécifiques, afin de sortir de l'impasse actuelle visant à ce que la situation de vie partagée de l'aidant et de son proche les amène à renoncer à partir ensemble en vacances tout en garantissant la continuité des accompagnements et des soins.

Le Département et l'ARS seront ainsi particulièrement attentifs **à la capacité des candidats à mobiliser l'ensemble des compétences utiles** à l'élaboration et la gestion du projet dans toutes ses composantes, **et à apporter une réponse innovante aux attentes et besoins en répit des aidants.**

Parmi les autres attendus du cahier des charges :

- Une **priorisation de l'aidant** accompagné de son proche aidé
- Une capacité à **s'adapter aux différentes situations** individuelles
- Une ambition affichée **d'accueil hôtelier et touristique** qui sorte des habitudes médico-sociales
- Une **intégration paysagère et environnementale** affichée de l'équipement
- Une **modularité des espaces** mais aussi des ambiances sonore et lumineuse
- Une **restauration de qualité**
- Une **valorisation, par la coopération territoriale, des ressources du territoire et de son patrimoine**

Investissements estimés : 26 M€

Les grandes étapes à venir :

Réception des offres : 8 janvier 2026

Dévoilement du lauréat et publication des esquisses : mai 2026

Démarrage des travaux : dernier trimestre 2027

Ouverture de l'établissement : dernier trimestre 2029

Mémo :

Les aidants sont toutes les personnes non professionnelles qui aident un proche de manière régulière et fréquente et accomplissent avec lui les activités de la vie quotidienne.

Entre 8 et 11 millions de personnes soutiennent au quotidien un proche en perte d'autonomie (estimation du collectif « Je T'aide »). Un rôle d'aidant qui isole et qui épouse au point que plus de 60 % de celles et ceux qui l'endorssent, sont exposés à un risque de surmortalité dans les 3 ans. Dans les Landes, ce sont environ 6 000 personnes qui connaissent cette situation.

Face à ce constat, et aux besoins de répit exprimés, le Département des Landes a initié dès 2022, un projet expérimental d'établissement de vacances et de répit partagés. Obtenant l'appui de l'Etat, via l'ARS de Nouvelle-Aquitaine, le projet a été officiellement lancé le 4 octobre 2024.

L'appel à projets est consultable en ligne sur :

www.landes.fr et www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr (rubriques « appels à projets »)

Contact presse

Solène Méric

Département des Landes

05 58 05 40 01 / 07 64 45 69 06

presse@landes.fr